

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 MARS 2009

Convocation du 4 mars 2009

L'an deux mille neuf, le dix mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Villes Moisan, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN - Christine ORAIN - André QUELEN - Maryse LAURENT - Jean-Louis PASQUIER - Annie LABBE - Jacques BLANCHARD - Eliane BOUGUET - Gilles LELIONNAIS - Marie-Françoise DUPLLENNE - Jean-Paul LE MEE - Albert MAHE - Jean-François ANDRIEUX - Françoise UGUEN - Michel JUHEL - Jean-Pierre STEPHAN - Huguette DELEPINE - Annie REY - Annick MOISAN - Anita MELOU - Bruno BEUZIT - Frédéric LE MENEZ - Géraldine LE MARCHAND - Pierre DUVAL - Jean-Pierre HAMON - Jean-Yves BERNARD - Isabelle HOUZE - Anne-Laure LE BELLEGO et Yahya EL BAROUDI.

ABSENTS : Serge ROUALEN (donne pouvoir à M. LE MAIRE)
Ghislaine CORRE-LARDOUX (donne pouvoir à Huguette DELEPINE)
Claire BRASSIER (donne pouvoir à Annie LABBE)
Martial COLLET (donne pouvoir à Yahya EL BAROUDI)

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Françoise DUPLLENNE

1) adoption du procès-verbal du 20 janvier 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité, ADOPTE** le procès-verbal du 20 janvier 2009.

2) débat d'orientation budgétaire année 2009

Le conseil municipal a procédé au débat d'orientation budgétaire qui doit se tenir dans un délai de 2 mois précédent le budget primitif (celui-ci aura lieu le 27 mars).

3) affectation à l'investissement de biens meubles

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**
- **AFFECTE** à la section d'investissement certains matériels d'une valeur inférieure à 500 €, pour un montant total de **3 198 €**.

4) subventions exceptionnelles

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée,
- **par 28 voix**
- **contre 1 (Jean-Pierre HAMON)**
- **et 4 abstentions (Jean-Yves BERNARD, Anne-Laure LE BELLEGO, Pierre DUVAL et Isabelle HOUZE)**
- **DECIDE** de verser une subvention de :
• **1000 €** à l'association Médecins du Monde pour venir en aide aux peuples situés dans la bande de Gaza ;
• **1000 €** à l'association des Maires de France des Landes pour les sinistrés de la tempête Klaus dans le sud-ouest de la France.

5) remboursement d'assurance

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**
- **ACCEPTE** l'encaissement d'un remboursement d'assurance de la SMACL de **219,80 € TTC**, suite à une vitre brisée à l'école Louis Guilloux.

6) traitement des eaux usées de la station d'épuration du Légué : avenant n° 1

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de traitement des eaux usées à la station du Légué, dont l'objet est le raccordement des effluents du Syndicat de Boëgan et des boues de l'usine de Saint-Barthélémy.

7) dotation globale d'équipement : programme 2009

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au titre de la DGE pour les opérations suivantes :

- 1) accessibilité de l'accueil général de la mairie
- 2) sécurisation de la rue de l'Etache
- 3) sécurisation de la rue de St-Barthélémy
- 4) réfection de l'église
- 5) sécurisation de la route départementale 790

8) convention pour autorisation de branchement d'eau pluviale sur le réseau public

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **PREND ACTE** des conventions pour l'autorisation de branchement d'eau pluviale sur le réseau public des lotissements la Fontaine Morin et la petite Noë ;

- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions de raccordement.

A la réception des travaux des deux lotissements, les ouvrages seront remis à la Ville qui en assurera l'entretien.

9) restructuration accueil général de la mairie : marchés de travaux

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** le Maire, Personne responsable du marché, à signer les marchés avec les entreprises suivantes déclarées attributaires :

Lot 1 Démolition-Maçonnerie	B.M.B	48 577,48 €	
Lot 2 Charpente-Ossature bois-Bardage	LE CAM	26 463,36 €	
Lot 3 Étanchéité-Couverture-Zinguerie	DENIEL-POULAIN	12 687,94 €	
Lot 4 Menuiserie ext.-Miroiterie-Fermetures	MIROITERIES DE L'OUEST	88 967,00 €	compris plus value 6845€
Lot 5 Menuiseries intérieures-Agencement	TERTRE LEROUX	37 297,47 €	compris options 1, 2 et 3
Lot 6 Cloisonnements-Plâtrerie-Isolation	D.L.P	26 401,12 €	
Lot 7 Revêtements scellés	C.R.A-LOUSSE	5 147,89 €	
Lot 8 Revêtements collés	S.A.R.P.I.C	26 605,02 €	
Lot 9 Electricité courants faibles sécurité incendie	S.E.T.I.B	41 843,89 €	compris plus value 1312,57€
Lot 10 Chauffage central	C.S.A	5 544,47 €	
Lot 11 Plomberie-Sanitaires	C.S.A	4 827,17 €	
Lot 12 Plafonds suspendus	BROCHAIN	13 936,61 €	
Lot 13 Peintures	GRIFFON PEINTURE	23 661,95 €	
	MONTANT TOTAL HT	361 961,37 €	

10) programme d'intérêt général – cohésion sociale – ANAH/CABRI : demandes de subventions

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 26 voix**

- **et 7 abstentions (Maryse LAURENT, Géraldine LE MARCHAND, Frédéric LE MENEZ, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET, Anita MELOU et Michel JUHEL)**

- **DECIDE**, dans le cadre du PIG-cohésion sociale ANAH/Cabri, l'octroi des subventions communales suivantes pour deux Ploufraganais :

→ 4 476 € pour la rénovation d'un logement type 5

→ 3 414 € pour la rénovation d'un logement type 4.

11) projet PLU arrêté de Tréguex : avis sur le dossier

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 26 voix**

- **et 7 abstentions (Maryse LAURENT, Frédéric LE MENEZ, Jean-François ANDRIEUX, Géraldine LE MARCHAND, Anne-Laure LE BELLEGO, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET)**

après avoir fait remarquer que le souhait de prolonger les réseaux de transport en commun dans les nouveaux quartiers est contradictoire avec le SCOT,

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet PLU arrêté de Tréguex.

12) dénomination de rues

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **DECIDE** de dénommer les rues suivantes :

→ Lotissement du Fortmorel : rue Galilée ;

→ Zone NAr 14 (secteur des Noës) : rue et impasse Germaine Tillion et rue Mireille Chrisostome ;

→ Zone NAr 9 (secteur de la Grande Métairie) : rue Ernest Renan, rue Xavier Grall et rue Anjela Duval ;

→ le long de la place du Centre, entre la rue du Goëlo et la rue du Calvaire : rue du Marché.

13) bilan des marchés publics passés au cours de l'année 2008

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal,

- **PREND ACTE** du bilan des marchés publics de l'année 2008 (marchés de travaux, de fournitures et de services)

- **DECIDE** d'afficher ce bilan à la porte de la mairie ainsi que sur le site internet de la ville.

14) convention d'entretien des points d'apport volontaire de déchets

Après délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer avec la CABRI Agglomération de St-Brieuc la convention d'entretien des points d'apport volontaire de déchets « écospaces » (nettoyage hebdomadaire des sites par le service collecte des déchets de la CABRI, à titre gracieux). La convention prend effet au 1^{er} février 2009, pour une durée de 3 ans.

15) subventions vie associative 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 31 voix**

- **et 2 abstentions (Anne-Laure LE BELLEGO et Jean-Pierre HAMON)**

- **DECIDE** d'attribuer les subventions « vie associative » pour un montant total de **6 696 €** au titre de l'exercice 2009.

16) subventions sociales 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 32 voix**

- **et 1 abstention (Anne-Laure LE BELLEGO)**

- **DECIDE** d'attribuer les subventions familiales, sociales, de défense des droits et humanitaires pour un montant total de 18 423 €, au titre de l'exercice 2009.

17) subventions culturelles 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 32 voix**

- **et 1 abstention (Anne-Laure LE BELLEGO)**

- **DECIDE** d'attribuer les 4 subventions suivantes :

• Le photo club : 150 €

• SKV : 440 €

• Nevez Amzer : 400 €

• Amicale Laïque section culturelle: 3 000 €

- **par 24 voix**

- **et 9 abstentions (Maryse LAURENT, Frédéric LE MENEZ, Jean-François ANDRIEUX, Géraldine LE MARCHAND, Pierre DUVAL, Jean-Pierre HAMON, Anne-Laure LE BELLEGO, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET)**

- **DECIDE** d'attribuer la subvention suivante :

• Oup en Ouap : 80 €

18) subventions sportives 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 32 voix**

- **et 1 abstention (Anne-Laure LE BELLEGO)**

- **DECIDE** d'attribuer les subventions aux associations sportives ploufraganaises pour un montant total de 35 580 €, au titre de l'exercice 2009.

19) subventions sportives exceptionnelles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **VOTE** les subventions sportives exceptionnelles suivantes :

- Amicale Laïque Athlétisme, course « le défi du Gouet » : **1 500 €**
- UFOLEP 22 « Organisation du congrès national » : **1 000 €**
- Association Kung Fu Ploufragan (AKFP), montant forfaitaire pour création : **75 €**
- Stade Ploufraganais Roller Skating : déplacements 06/07 de l'équipe de N1 : **1 695 €**

20) prestations de la base nautique municipale : tarifs 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **FIXE** les prestations de la base nautique municipale pour l'année 2009 (stages individuels-5 séances ; groupes : comités d'entreprise, collectivités, associations 5 personnes minimum ; écoles primaires, collèges, lycées et activités libres non encadrées à la ½ journée).

21) jeunesse éducation : subventions 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- **à l'unanimité**

- Loisirs Pluriel : 1500 €
- Police Sports Prévention : 3200 €

- **par 22 voix**

- **contre 1 (Huguette DELEPINE)**

- **et 10 abstentions (Eliane BOUGUET, Bruno BEUZIT, Annick MOISAN, Pierre DUVAL, Isabelle HOUZE, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET, Jean-Pierre STEPHAN, Anita MENOUE et Ghislaine CORRE-LARDOUX représentée par Huguette DELEPINE)**

- école privée Diwan : 1820,36 €.

22) attribution de bourses Ploufragan-jeunes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 28 voix**

- **contre 1 (Jean-Pierre HAMON)**

- **et 4 abstentions (Bruno BEUZIT, Isabelle HOUZE, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET)**

- **ATTRIBUE** une bourse Ploufragan-jeunes de 250 € à une étudiante ploufraganaise (A. FAVRO) dans le cadre d'un projet humanitaire en Tunisie.

- **par 26 voix**

- **contre 1 (Jean-Pierre HAMON)**

- **et 6 abstentions (Bruno BEUZIT, Jean-François ANDRIEUX, Anne-Laure LE BELLEGO, Isabelle HOUZE, Yahya EL BAROUDI et son pouvoir Martial COLLET)**

- **ATTRIBUE** une bourse Ploufragan-jeunes de 250 € à une étudiante ploufraganaise (A. FORESTIER) dans le cadre d'un projet humanitaire en Tunisie.

23) recrutement d'un agent contractuel au secteur jeunesse pour besoins occasionnels

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 32 voix**

- **et 1 abstention (Anne-Laure LE BELLEGO)**

- **CREE** un poste d'agent contractuel, à temps complet, pour besoins occasionnels, du 23 février au 25 avril 2009, rémunéré sur le grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

24) acte du Maire

Le conseil municipal **PREND ACTE** de l'arrêté pris par le Maire agissant dans le cadre de sa délégation du conseil municipal portant fixation de tarifs pour un stage et deux sorties organisés par le centre culturel.

Fait à Ploufragan, le 12 mars 2009

LE MAIRE,
Rémy MOULIN